

Appel à cosignatures

(d'organisations syndicales, associatives et politiques)

*Présenté par le syndicat CGT Banque de France
et l'association de consommateurs INDECOSA-CGT*

Signatures à transmettre avant le vendredi 9 avril 20 h 00

à : fabienne.rouchy@banque-france.fr

1 000 nouvelles suppressions d'emplois Banque de France : Halte à la saignée !

Dans la période de crise que nous traversons, le Gouverneur Villeroy de Galhau, ancien directeur général délégué de la BNP et véritable « Diafoirius », n'a qu'une seule réponse : **« la saignée vous dis-je ! »**.

Après avoir engagé une baisse de 20% des effectifs entre 2016 et 2020 et si son projet de 1000 nouvelles suppressions d'emplois aboutit d'ici 2024 (*sans la moindre concertation préalable avec les représentants des usagers, associations de consommateurs ou d'élus*) : plus de la moitié des effectifs serait ainsi « saignée » en moins de 20 ans (*NB : La BDF comptait plus de 18 000 agents dans les années 90, 14 000 agents en 2005 et en compterait environ 8 300 en 2024 ...*).

Alors que l'Institution dégage en moyenne 6 milliards d'euros d'excédent par an depuis 10 ans, les répercussions de ces suppressions de personnel sur les relations avec les usagers, qu'il s'agisse des particuliers ou des entreprises, seraient catastrophiques. Car, en aucun cas, le recours au numérique prôné par les dirigeants de la Banque ne peut remplacer le contact et l'expertise humaine des agents du service public que sont les salariés de la Banque de France.

Alors que le pays est malade, la Banque de France pourrait-être un des remèdes en :

- **Développant son activité au service de l'emploi et des entreprises.** Depuis la crise de 2008, par exemple, la médiation du crédit assumée par la Banque de France a permis de sauver 400 000 emplois dans le pays (*soit 40 fois les effectifs actuels de l'Institution*). Aujourd'hui, après un an de crise sanitaire, les besoins en cette matière ont été multipliés par 14 (*oui, 1 400% !!*) et les sollicitations des entreprises se multiplient.

- **Développant son activité auprès des usagers en difficulté, en situation de surendettement, demandeurs d'un recours au droit au compte bancaire...** Cela est d'autant plus nécessaire que le ministre de l'économie et des finances, dans une réponse ([publiée au JO du 25 mars 2021](#)) à une question sénatoriale, déclare notamment : « *alors que les effets de la crise perdurent, il ne peut être exclu qu'en 2021 de plus en plus de ménages voient leur situation financière fragilisée, voire basculent vers une situation de surendettement.* »
- **Gardant tous ses services de caisses, seule solution pour garantir par la puissance publique l'approvisionnement de tout le territoire en billets.** Le billet est le seul moyen de paiement gratuit et sûr pour toutes et tous. Le gouvernement de la Banque de France prétend pourtant en privatiser la gestion (tri et délivrance) dans 13 points du territoire sur 37, où il fermerait ses caisses au profit de Stocks Auxiliaires de Billets gérés par les sociétés privées Brink's ou Loomis rémunérés pour cela par l'Institution.

Nos organisations associatives, syndicales et politiques, rassemblées et solidaires, convergent pour déclarer que les missions, les implantations et les agents de la Banque de France jouent un rôle irremplaçable au service des usagers et des territoires dans l'exercice effectif de leurs droits légaux en matière de lutte contre l'exclusion financière et de lutte contre l'exclusion du crédit aux entreprises. Cet ensemble (*missions de service public, implantations territoriales et personnels*) est un vecteur de développement économique et social sans aucun équivalent qui contribue, de manière exceptionnelle, aux politiques d'aménagement du territoire, de cohésion sociale et de sauvegarde des bassins d'emplois.

Pour toutes ces raisons incontestables, l'approche comptable réductrice, privilégiée par le Gouverneur de la Banque de France, est manifestement contraire à l'intérêt général.

Aussi, il est plus que jamais nécessaire de débattre de l'avenir des missions de la Banque de France, de sa représentation territoriale et des moyens humains affectés avec la collectivité nationale (*notamment les associations de consommateurs et d'usagers, les associations d'élus locaux et les représentants des TPE/PME*) et les représentants du personnel avant qu'un tel projet ne soit adopté.

Nous demandons donc une table ronde sur ce thème et un moratoire immédiat sur toutes les suppressions d'emploi prévues à la Banque de France, qui doit avoir les moyens d'aider le pays à sortir de la triple crise, sanitaire, sociale et environnementale.